



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ANR Info n° 108

mai 2025

Dans ce numéro :

	page
Le mot du Président	1
Nos coordonnées	1
Amicale Vie	2
Cotisations 2025	2
La vie du groupe	2
Activités réalisées	3
Activités à venir	3
Brèves	4

Annexes :

CR de l'AD 2025
Inscription Visite Arboretum
d'Amance
Inscription sortie SAVERNE

Nos coordonnées :

www.anr54.org
anrptt54@gmail.com

Tel. : 07 84 62 05 80

1 Allée Costes et Bellonte
54420 SAULXURES LES NANCY

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Les mois défilent, le printemps est déjà bien entamé et notre assemblée départementale 2025 est déjà derrière nous (vous en trouverez le compte rendu dans les pages suivantes).

Comme je l'ai exprimé lors de cette assemblée notre association résiste même si les effectifs diminuent régulièrement. Notre salut repose sur des adhésions de retraités extérieurs à nos anciennes entités, n'hésitez pas à faire connaître nos activités auprès de vos amis.

Par ailleurs, comme je l'ai également dit, nous souhaiterions pouvoir envoyer plus d'ANR Info par mail et avoir plus d'adhérents prélevés lors du règlement annuel des adhésions afin d'atténuer les frais postaux et alléger un peu la charge des bénévoles.

Dans les statuts de l'association figure la défense des retraités, j'ai d'ailleurs rencontré sur ce sujet une députée du département, et la petite musique des médias et des « grands économistes » sur la contribution des retraités au redressement des finances publiques ne peut que nous déplaire et nous faire réagir (nous verrons les modalités ultérieurement).

Il est question de la suppression de l'abattement du 10% sur les revenus et de la modification du quotient conjugal : actuellement un couple déclare en commun ses revenus et bénéficie de deux parts, il serait question de prendre en compte séparément les revenus de chacun : le conjoint le mieux rémunéré pourrait changer de tranche d'imposition !

Que ces mauvaises projections ne vous gâchent pas le printemps et qu'elles ne vous empêchent pas de participer aux deux prochaines sorties : le 28 mai visite de l'Arboretum d'Amance et le 18 juin : la Tour Chappe et l'abbatiale de Marmoutier près de Saverne.

En attendant je vous souhaite de profiter pleinement des beaux jours qui s'annoncent.

A bientôt

Alain PIERRE



Assurance décès (mutuelle de l'ANR)

**Vous êtes adhérent à l'ANR, vous avez moins de 76 ans,
alors, entrez à l'Amicale-Vie**

Vous pouvez adhérer en ligne : <https://amicale-vie.fr/jadhere-en-ligne/>

votre correspondant départemental : Pierre MEYER

Tel : 06 86 80 83 67

Cotisations 2025

Si ce n'est déjà fait nous vous invitons à régler dès que possible votre cotisation à l'ANR.

Vous adhérez à l'association et :

- vous vous abonnez à « La Voix de l'ANR »

Cotisation Individuelle = 32,00 €

Cotisation Couple = 46,00 €

- vous adhérez à l'association sans abonnement à la revue « La Voix de l'ANR »

Cotisation Individuelle = 23,00 €

Cotisation couple = 37,00 €

Le chèque sera établi à l'ordre de « ANR 54 » et adressé à :

ANR 54

1 ALLEE COSTES ET BELLONTE

54420 SAULXURES LES NANCY

La Vie du Groupe

Décès :

Le Comité renouvelle ses condoléances à la famille de :

Mme

GROSJEAN

Gisèle

NANCY

Rappel

N'hésitez pas à consulter le site de notre association www.anr54.org sur lequel peuvent figurer des propositions des autres groupes départementaux lorrains mais aussi des propositions nationales et bien sûr des nouvelles de nos activités avec quelques photos souvenir.

Dans les 30 derniers jours ce sont 1280 consultations qui ont été réalisées.

Si vous souhaitez recevoir nos ANR INFO par mail merci de nous en faire part via un petit message sur notre boîte anrptt54@gmail.com

ACTIVITÉS RÉALISÉES**Galette des rois**

21 personnes se sont retrouvées le 24 janvier pour un moment convivial en musique. Bravo aux reines et rois du jour !.

**Promenades du jeudi**

Un petit groupe de fidèles, qui continue à s'agrandir, marche tous les 15 jours dans le secteur de Nancy grâce à Michel notre guide accompagnateur.

N'hésitez pas à les rejoindre : contact Christiane PIERRE au 03 83 21 91 33 ou sur la boîte mail de l'ANR

**ACTIVITÉS A VENIR**

Voyage en Corse du 13 au 20 mai 2025 : 24 inscrits.	Visite Arboretum d'Amance et repas à La Lorette le 28 mai
Visite Abbatiale de Marmoutier et Tour Chappe à Saverne le 18 juin	Bitche ou la Meuse en juillet
Restaurant en septembre	Expo Art Déco en octobre
Les repas de secteur en novembre	Un marché de Noël en décembre

BREVES

Attention le code d'accès au « site des adhérents » du site de l'ANR SIEGE a changé. Si vous le voulez merci de nous laisser un message sur notre répondeur ou en nous faisant un mail sur notre boîte anrptt54@gmail.com

Du nouveau pour les Groupes avec « VACANCES BLEUES »

Le printemps est là. C'est le moment pour les retraités de prendre quelques vacances... C'est pourquoi l'ANR vient de signer un partenariat avec Vacances Bleues. La convention concerne l'ensemble des produits commercialisés sous la marque Vacances Bleues (hors partenaires). Offre pour nos adhérents individuels. Aux termes de cette convention, Vacances Bleues appliquera une remise de 10 % toute l'année sur les séjours Individuels sur ses établissements en France (hors partenaires), et 5% sur les voyages à l'étranger. Il faut noter que l'ANR avait déjà passé des partenariats avec VTF (Vacances Tourisme Familles) et Miléade sans oublier Azureva qui fait quelques promotions en dehors des vacances scolaires.

Transport médical partagé : quelles sont les nouvelles règles ?

Hospitalisation, soins ou examens médicaux... Depuis le 1er mars, une nouvelle mesure incite à faire du transport partagé le mode de transport de référence. Le transport médical partagé est un système de covoiturage possible si l'état de santé du patient le permet (c'est le prescripteur qui s'en assure). Deux patients peuvent ainsi être véhiculés en même temps. Le transport partagé est proposé : pour se rendre sur le lieu de soins ; pour revenir du lieu de soins ; pour effectuer les 2 trajets. Pour bénéficier de ce type de transport, la prescription doit concerner un transport assis professionnalisé (VSL, véhicule sanitaire léger, ou taxi conventionné).

De nouvelles exonérations pour les dons d'argent entre membres d'une famille

Certains dons de sommes d'argent ne sont pas soumis au paiement de droits de donation. À la suite de la promulgation de la loi de finances du 14 février 2025, les dons d'argent consentis effectués dans le cadre familial en sont exonérés pour l'acquisition d'un logement ou pour des travaux de rénovation énergétique. En règle générale, vous devez payer des droits fiscaux lorsque vous recevez en don une somme d'argent (vous n'avez rien à déclarer, sauf exceptions, lorsque vous recevez des sommes d'argent lors d'un anniversaire, d'un mariage, de la réussite à un examen...). Des exonérations existent, en particulier dans le cadre de certains dons familiaux. Vous pouvez désormais bénéficier d'un don familial de somme d'argent exonéré de droits de mutation à titre gratuit (des droits de donation), pour acquérir un logement ou effectuer des travaux de rénovation énergétique au sein d'une habitation que vous possédez.

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/actualites/A18081>

Des ménages toujours plus connectés

Le smartphone est l'équipement le plus répandu (91% des personnes interrogées), en particulier chez les plus jeunes (96%), devant l'ordinateur et la tablette. L'équipement en smartphones compatibles avec la 5G progresse (+13 points en un an), ainsi que les objets connectés dans les foyers (enceintes, domotique, électroménager) qui connaissent une progression de 4 points. Près de 75% des foyers connectés sont équipés en fibre optique. Les plus jeunes ont tendance à davantage utiliser les réseaux mobiles. L'usage quotidien d'un matériel connecté, plus souvent le smartphone, est en augmentation, y compris chez les plus de 70 ans. Cependant, ces derniers y consacrent bien moins d'heures que les 18-24 ans qui y passent plus de deux heures par jour pour 56% d'entre eux.



Compte-rendu de l'Assemblée Départementale de l'ANR

L'Assemblée Départementale de l'ANR groupe Meurthe et Moselle s'est déroulée le 10 avril 2025 au Château du Charmois à Vandoeuvre sous la présidence de Monsieur François Xavier LEHMANN notre Président National.

70 adhérents sont présents parmi ceux-ci 56 ont participé au repas convivial à l'issue de l'assemblée.

Monsieur ROUSSELOT adjoint au maire de Vandoeuvre nous accueille fort cordialement.

Alain PIERRE le président remercie les invités présents : les représentants des ANR de Moselle-Vosges-Meuse et Bas Rhin, de Philapostel, de l'ASPTT et de la Tutélaire.

Une minute de recueillement est observée en hommage à nos disparus. Le président tient à saluer la mémoire de Madame REMY notre ancienne trésorière qui nous a quitté brutalement en janvier.

Alain PIERRE présente **le rapport moral** dans lequel il rappelle que l'ANR siège continue de se battre pour les retraités avec une petite victoire en 2024 auprès de La Banque Postale pour les anciens postiers avec l'obtention :

- d'une réduction de 10% sur les frais de formule de compte
- d'une réduction sur les frais de versement relatif au contrat d'assurance vie
- une tarification préférentielle sur les prêts personnels et les rachats de crédit.

Au plan local le président remercie la trop petite équipe de bénévoles ainsi que les vérificateurs aux comptes.

L'année 2024 a surtout été marquée par le déménagement du matériel de l'ANR dans un box loué à Seichamps et le transfert du siège social au domicile du président suite à notre éviction des locaux de Saint Max. A cette occasion il remercie les déménageuses et les déménageurs : Marie Thérèse RENAUD, Christiane PIERRE, Nadine THOUVENIN, Bernard GIRON, Michel RAGONEAU et Dany VOYNNET.

Parmi les informations annoncées il faut retenir l'érosion de nos effectifs, nous ne sommes plus que 613 et 34% ont plus de 85ans.

Notre groupe vieillit ce qui a un impact sur les sorties et sur le recrutement de bénévoles car les adhésions sont rares.

Marie Thérèse RENAUD présente **le rapport d'activités** :

-Toutes les sorties ont été réalisées : la traditionnelle galette, l'exposition d'or, d'art et de sciences au musée des Beaux-Arts qui a connu un franc succès, la sortie en Alsace avec Soufflenheim, ses poteries et la dégustation d'asperges, Vaux le Vicomte, Saint Mihiel ses œuvres d'art et sa chocolaterie, l'exposition Mique à Lunéville, le repas annuel à Ludres, les repas de secteur, la sortie à Luxeuil et le marché de Noël de Montbéliard.

-L'ensemble de ces activités a regroupé 287 adhérents. Les promenades ont également rassemblé 225 participants pour 24 promenades. 64 cartes d'anniversaires ont été envoyées et 207 boîtes de chocolats ont été distribuées. Pour ces activités le comité et les bénévoles ont consacré 1483 heures et parcouru 3651km.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été votés à l'unanimité.

Christiane PIERRE présente **le rapport financier** :

- Les charges sont globalement restées stables mais la répartition évolue :

- Hausse des frais d'entraide et de solidarité due au vieillissement de nos adhérents
- Des frais de location pour un box
- Des frais d'AD du groupe en hausse dues - l'inflation

- Le montant des charges passe de 24076€ en 2023 à 24509€ en 2024

- Perte de 500€ avec la liquidation judiciaire de notre fournisseur de photocopies avec qui nous avons un contrat
- Le déménagement ne nous a coûté que 36€ (location de la camionnette) car les bénévoles ont fait don de leurs frais kilométriques
- Baisse des frais postaux : moins d'adhérents moins d'envois et aussi une utilisation de nos stocks de timbres achetés en 2023

- Nouvelle rubrique la location de notre box soit 119€ par mois
- Entraide et solidarité en hausse car plus de bénéficiaires des chocolats et une augmentation du prix du chocolat.

- Les produits sont globalement identiques : 26882€ en 2024 contre 26914 en 2023 :

- La subvention est restée à peu près équivalente
- Une hausse du taux d'intérêt du livret A
- Nous avons même fait un léger bénéfice sur nos sorties

- Le compte de résultat fait apparaître un résultat positif :

- 2373€ pour 2024 contre 2838€ en 2023

Conclusion : il va falloir maîtriser nos dépenses et stabiliser nos recettes mais la situation de notre trésorerie nous porte à l'optimisme si notre association demeure dynamique avec un nombre d'adhérents correct et des bénévoles motivés.

Après **le rapport des vérificateurs aux comptes** présenté par Jack DELINCHANT, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Michel RAGONEAU et Françoise BULLIER présentent le bénéfice retiré de la participation aux promenades.

Pierre MEYER fait le point sur l'Amicale Vie.
Alain PIERRE clôture l'assemblée départementale.

Deux intervenants extérieurs font une petite présentation :

- Le docteur LAURE invité par Alain PIERRE donne de manière très ludique et humoristique des conseils pour la pratique des activités physiques pour les séniors : la prestation a déclenché l'enthousiasme des auditeurs

- Denis BRUNNER présente avec conviction toutes les activités réalisables avec Philapostel dans le domaine des collections

Pour conclure Monsieur François Xavier LEHMANN brosse le rôle des groupes et du siège face aux deux préoccupations de l'ANR : le recrutement d'adhérents et le bénévolat.

Le siège se charge des relations avec le comité d'entreprise de la Poste et en particulier sur le sujet de la subvention.

Le groupe doit défendre les retraités auprès des élus locaux.

Il conseille de chercher de nouvelles activités pour trouver de nouveaux adhérents à l'extérieur de la famille Poste/Télécom.

La matinée s'est terminée par un apéritif offert aux présents et la journée avec le traditionnel repas convivial.





Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

VISITE DE L'ARBORETUM D'AMANCE

28 Mai 2025

Créé à partir de 1900 et géré par le CPIE et par INRAE depuis 1964, l'Arboretum d'Amance est né dans un contexte général de développement rapide des sciences et des techniques.

Lors du Congrès International de Botanique de Paris, en octobre 1900, on note la présence d'Emile Gallé et de deux professeurs de l'Ecole Forestière de Nancy.

Rendez-vous le **28 Mai 2025 à 9 h 15** au site de l'**INRAE à Champenoux**

Durée de la visite 2 h à 2h 30 – trajet depuis Nancy 35 minutes

L'Arboretum d'Amance situé dans la forêt d'Amance n'est cependant pas accessible par la commune d'Amance. L'accès se fait seulement par la commune de Champenoux.

Prix : 5 Euros

Possibilité de covoiturage : nous consulter

Pour se rendre sur le lieu :

De Nancy : prendre direction Champenoux. Dans Champenoux tout droit et à la pharmacie tourner à gauche en suivant le panneau INRAE Nancy

De Lunéville : Arrivée à Champenoux, prendre à gauche jusqu'à la pharmacie puis tourner à droite en suivant le panneau INRAE Nancy.

Proposition d'une voiture Pilote depuis le parking d'Intersport à Essey les Nancy à 8 h 50.

Inscription à l'aide du coupon pour le **jeudi 19 mai 2025**

Coupon et chèque libellé à l'ordre : ANR 54 adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY – **06 37 50 69 17**

Vers 12 h 30 possibilité de prendre un repas en commun au restaurant La Lorette à Champenoux : menu aux alentours de 22 € (sans les boissons) qui sera réglé sur place au restaurant.

En cas de désistement un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour annulation et devra être respecté.

Les adhérents doivent être à jour de cotisation.

Arboretum d'Amance

M., Mme..... Prénom

Adresse

N° de Téléphone e-mail

Réserve places x 5 € =

Restaurant oui non

Covoiturage :

Propose des places : Nombre :

Demande un covoiturage : Nombre :



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

PAYS DE SAVERNE

Mercredi 18 juin 2025



Départ

8 h de DOMBASLE – Parking Launoy

8 h30 de NANCY – Parking Auchan – Boulevard Lobau

Arrêt à MARMOUTIER :

Visite guidée de l'Abbatiale Saint-Étienne : Situé sur la route romane, cet édifice religieux est l'un des plus remarquables de la région. Un vrai exemple d'architecture ! Fondée vers 590 par St Léobard, elle fut restaurée en 724 puis très prospère au 12e siècle, jusqu'à la Révolution française qui la fait disparaître.

Arrivée vers 12 h 30 à STEINBOURG : Déjeuner - Au menu :

Salade mixte à l'Alsacienne

Suprême de volaille au Riesling et Spaetzles Maison

Tarte aux pommes à l'Alsacienne et crumble

L'après-midi visite de la Tour CHAPPE : La France fut le premier pays à posséder, dès 1794, un réseau de télécommunications, grâce au télégraphe aérien inventé par Claude Chappe. De 1798 à 1852, la station de Saverne constituait l'un des maillons de la ligne reliant Paris à Strasbourg. La tour de l'ancien télégraphe Chappe permet de découvrir le fonctionnement de la télégraphie aérienne et l'impact sur l'imaginaire de ses contemporains.

Retour à partir de 16h30 et arrivée vers 18h30 à NANCY puis à DOMBASLE.

Prix par personne : 92 Euros

Ce prix comprend :

Le transport en autocar – La visite guidée de l'ABBATIALE et de la Tour CHAPPE- Le déjeuner et les boissons

Inscription à l'aide du coupon pour le **3 juin 2025**.

Coupon et chèque libellé à l'ordre : ANR 54 adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY – **06 37 50 69 17**

Les adhérents doivent être à jour de cotisation.

PAYS DE SAVERNE

M., Mme..... Prénom

Adresse

N° de Téléphone e-mail

..... Réserve places x 92 € =